



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 09427

Numéro SIREN : 531 996 122

Nom ou dénomination : 21 L'HAY LES ROSES

Ce dépôt a été enregistré le 19/07/2017 sous le numéro de dépôt 56883



20170568832015

DATE DEPOT : 19/07/2017

N° DE DEPOT : 56883

N° GESTION : 2011B09427

N° SIREN : 531996122

DENOMINATION : 21 L'HAY LES ROSES

ADRESSE : 10 passage de l'Industrie 75010 Paris

MILLESIME : 2015

.

EURL 21 L'HAY LES ROSES

10 PASSAGE DE L'INDUSTRIE

75010 PARIS

actif passif
compte de résultat
19/07/2017

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
19 JUIL. 2017
56883
numéro de dépôt

BILAN AU 30 JUIN 2015

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4

GUTERMAN ET ASSOCIES
15 rue d'Argenteuil

75001 PARIS
0148245695

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2015 12			Exercice N-1 30/06/2014 6		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions	213 053.61	21 679.79	191 373.82	197 829.34	6 455.52	3.26	
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL II	213 053.61	21 679.79	191 373.82	197 829.34	6 455.52	3.26	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés	2 362.00		2 362.00	2 206.00	156.00	7.07	
	Autres créances							
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	93.40		93.40	112.45	19.05	16.94		
Charges constatées d'avance (3)								
	TOTAL III	2 455.40		2 455.40	2 318.45	136.95	5.91	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	215 509.01	21 679.79	193 829.22	200 147.79	6 318.57	3.16	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2015 12	Exercice N-1 30/06/2014 6	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 000.00	2 000.00		
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves				
	Report à nouveau	31 743.11	25 216.18	6 526.93	25.88
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	15 177.20	6 526.93	8 650.27	132.53
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	44 920.31	29 743.11	15 177.20	51.03
	AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées			
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	75.19 202.42	75.00 89.80	0.19 112.62	0.25 125.41
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	240.00		240.00	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	238 231.92	229 726.10	8 505.82	3.70
	TOTAL IV	238 749.53	229 890.90	8 858.63	3.85
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	193 829.22	200 147.79	6 318.57	3.16

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

238 749.53 229 890.90

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2015 12			Exercice N-1 30/06/2014 6	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services						
CHIFFRE D'AFFAIRES NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 372.02	330.23	1 041.79	315.47
Impôts, taxes et versements assimilés			1 982.00	65.00	1 917.00	N5
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 455.52	3 227.76	3 227.76	100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			9 809.54	3 622.99	6 186.55	170.76
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			9 809.54	3 622.99	6 186.55	170.76
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2015 12	Exercice N-1 30/06/2014 6	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 366.50	2 904.28	2 462.22	84.78
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	5 366.50	2 904.28	2 462.22	84.78
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	5 366.50	2 904.28	2 462.22	84.78
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 176.04	6 527.27	8 648.77	132.50
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		0.34	0.34	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
TOTAL VII		0.34	0.34	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1.16		1.16	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL VIII	1.16		1.16	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1.16	0.34	1.50	441.18
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)		0.34	0.34	100.00
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 177.20	6 527.27	8 649.93	132.52
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	15 177.20	6 526.93	8 650.27	132.53

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

5 367,00

GUTERMAN ET ASSOCIES

21 L'HAY LES ROSES

EURL au capital de 2.000 €

Siège social : 10 passage de l'Industrie – 75010 Paris

RCS Paris : 531 996 122

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers associés,

Vous prendrez vos décisions sur l'exercice clos le 30.06.2015 le 3 décembre prochain à 12 h 30.

J'ai l'honneur de vous présenter, dans ce rapport de gestion, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, mon rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30 juin 2015, ainsi que sur les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, je vous ai adressé, avec le présent rapport, tous les autres documents prescrits par la loi, à savoir:

- le compte de résultat, bilan et annexes
- et le texte des résolutions que nous proposons à votre vote.

Après constitution des amortissements, selon les taux admis fiscalement, ces comptes et le bilan font apparaître, pour l'exercice écoulé, une perte comptable de **-15.177 €** au sujet duquel je vous ferai ci-après une proposition d'affectation conforme à nos statuts.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels, la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des " coûts historiques ".

2 - COMPTE RENDU DE GESTION ET D'ACTIVITE DE LA SOCIETE

- LE CHIFFRE D'AFFAIRES NET réalisé au cours de l'exercice s'est élevé à 0 euros.
- LES CHARGES D'EXPLOITATION se sont élevées à : 9.810 €

Parmi lesquelles:

autres achats et charges externes se sont élevés à 1.372 €

impôts, taxes et versements assimilés 1.982 €

les dotations aux amortissements, dépréciations, provisions :..... 6.456 €

- Les produits exceptionnels se sont élevés à 0 €

- Les charges exceptionnelles se sont élevées à 1 €

Nous parvenons ainsi :

- à un résultat d'exploitation de - (9.810) €

- à un résultat courant avant impôt de - (15.176) €

- à un résultat exceptionnel de - (1) €

Nous parvenons à une **perte comptable de – (15.177) €**, que je vous propose d'affecter de la façon suivante :

Au poste « report à nouveau ».....- (15.177) €, dont le solde passe ainsi de -31.743 € à -46.920 €.

En conséquence de quoi, les capitaux propres de la société seront de -(44.920) €.

Vous avez déjà statué, à l'occasion de l'approbation des comptes clos le 31.12.2012, sur la question de la dissolution anticipée de la société, dont les capitaux propres sont devenus inférieurs au capital social de 2.000 €, conformément à l'article. L. 223-42 du Code de commerce, refusant d'y procéder.

La Société a pour projet de céder les droits immobiliers qu'elle a acquis le 31 janvier 2012 sur une propriété située à L'HAY LES ROSES, 19-23 rue Julien Victor, composé de deux bâtiments (l'un industriel, l'autre de bureaux), et d'un terrain.

3 - COMPTE RENDU DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.223-19 DU CODE DE COMMERCE

Au titre des conventions réglementées visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, dont mention doit être faite, on relève :

- la dette de 209.949 € vis-à-vis de la SCI 66 CHATEAU, qui a généré 5.363,99 € d'intérêts.

Le gérant est également gérant et associé de la SCI 66 CHATEAU

- la dette de 28.282,72 € vis-à-vis de Monsieur COHEN, le gérant.

4 - COMPTE RENDU DES REMUNERATIONS ALLOUEES AU DIRIGEANT

Le gérant n'a reçu aucune rémunération à ce jour.

5 - COMPTE RENDU CONCERNANT LES FILIALES

Il n'existe aucune filiale de la société, au sens des articles L.233-1 et L.233-2 du Code de commerce.

6 - EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

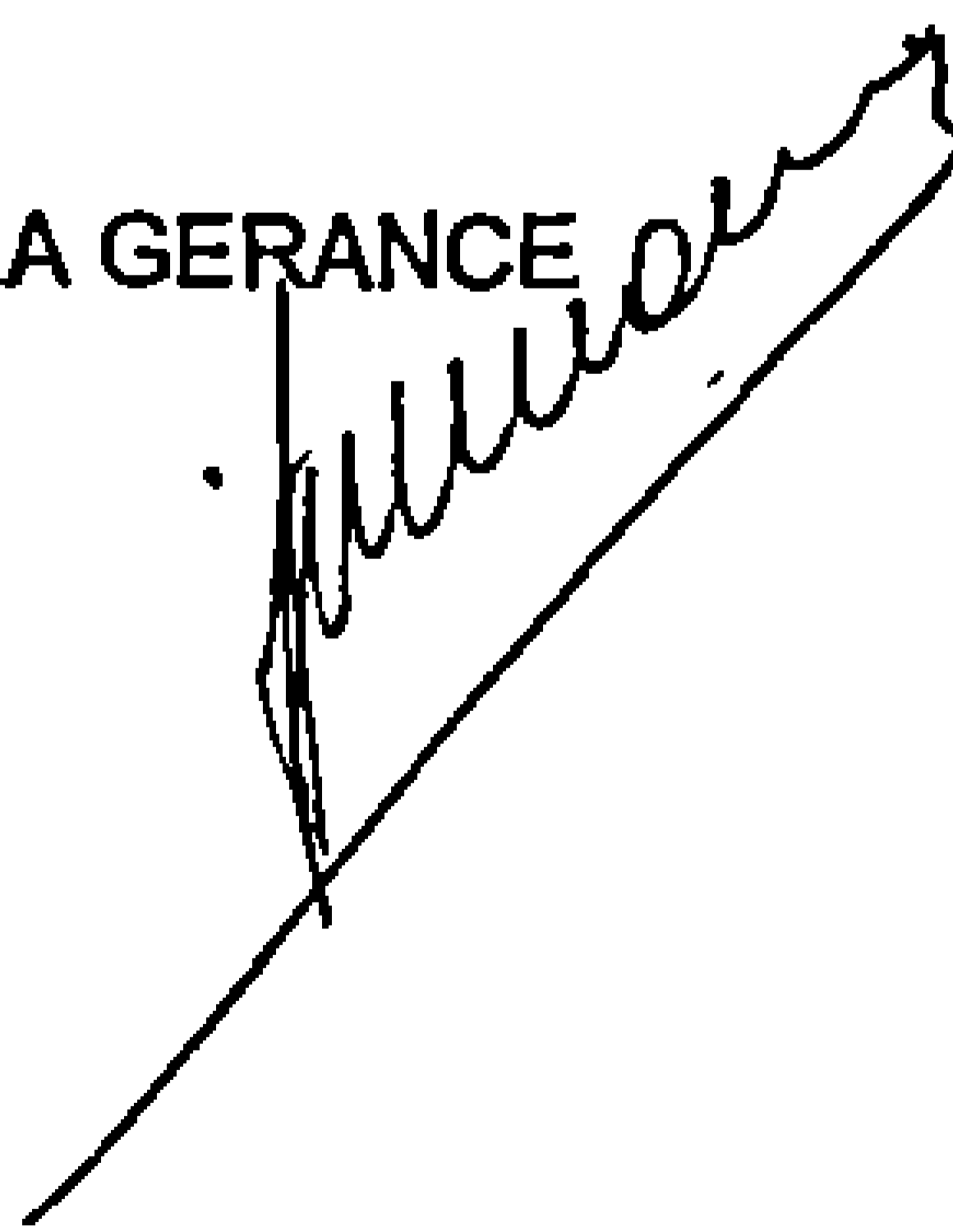
Aucun événement de cette nature n'est à signaler.

7- EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

La Société possède une propriété qu'elle entend vendre prochainement.

J'espère que les résolutions que je vous sou mets recueilleront votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Gérant quitus de sa gestion.

LA GERANCE





21 L'HAY LES ROSES

SARL au capital de 2.000 €

Siège social : 10 passage de l'Industrie – 75010 Paris

RCS Paris : 531 996 122

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 3 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze et le 3 décembre,
A 12 heures 30,

Les associés de la société 21 L'HAY LES ROSES, la Société MAJJY et la Société GROUPE IMMOBILIER DE FRANCE ont pris les décisions suivantes au siège social, sur convocation du gérant, afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) *Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015 et quitus à la gérance,*
- 2) *Affectation du résultat de l'exercice,*
- 3) *Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et décision à cet égard,*
- 4) *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

La Présidence de l'assemblée est assurée par le Gérant, Monsieur Marcel COHEN, qui a constaté que les associés propriétaires des 200 parts sociales composant le capital social et représentant 100 % des droits de vote sont présents.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence,
- les statuts à jour,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2015,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Première résolution - Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015 et quitus à la gérance

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015 avant de donner lecture aux associés du rapport de gestion.

L'assemblée générale approuve les comptes clos le 30 juin 2015 (bilan, compte de résultat et annexe) qui leur sont présentés et qui font apparaître une perte de (- 15.177,20) €.

L'assemblée générale remercie le gérant pour son travail et lui donne quitus de sa gestion.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Seconde résolution – Affectation du résultat de l'exercice

La Gérance propose à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice de (- 15.177,20)€, de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	(- 15.177,20) €
Absorption des pertes antérieures :	0
Solde :	
Report à nouveau antérieur :	(- 31.743,11) €
Prélèvement sur les réserves :	0
Réserve légale (5 %) :	0
Solde :	-
Report à nouveau après affectation	(- 46.920,31) €

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Troisième résolution – Approbation du rapport spécial et des conventions réglementées

Lecture est ensuite donnée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établi par la gérance.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

Quatrième résolution – Pouvoirs

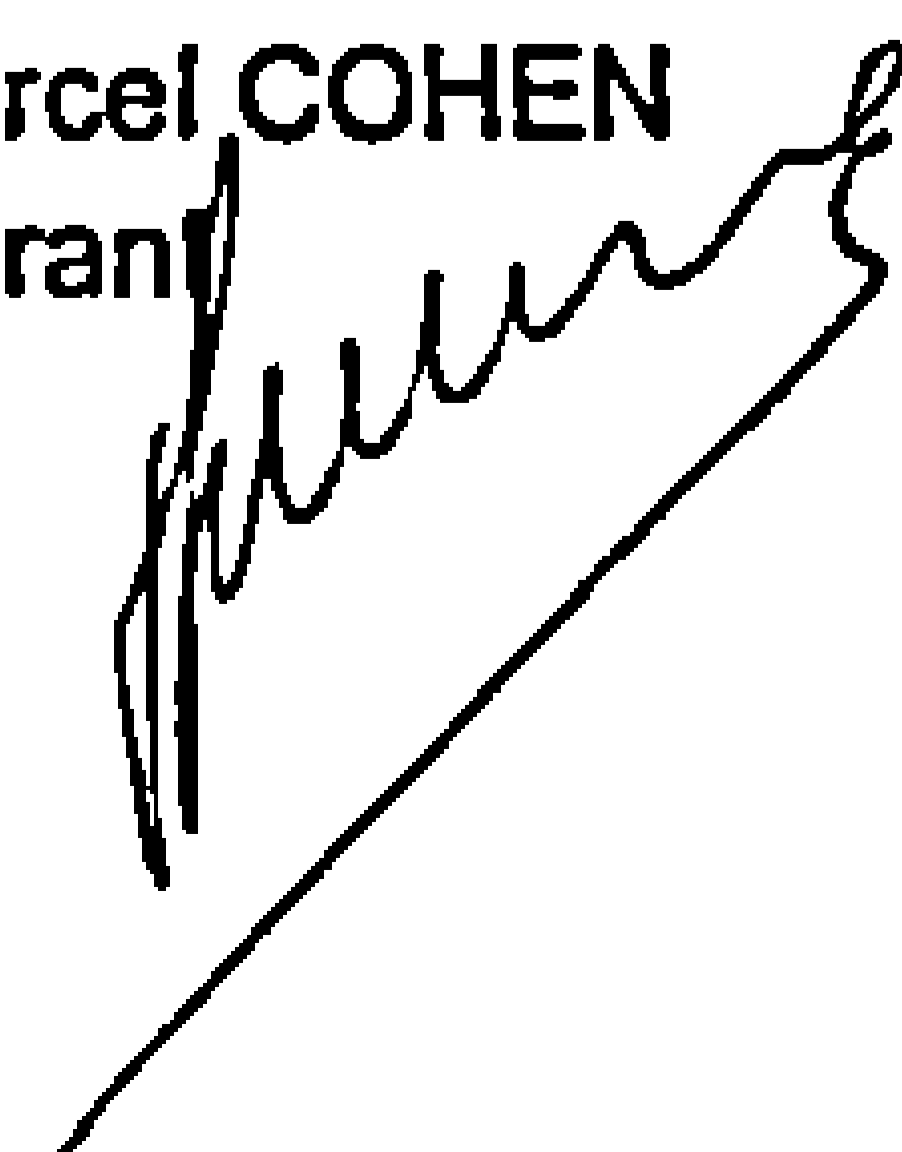
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du présent procès-verbal, afin d'effectuer toute déclaration, démarche, dépôt ou publicité.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

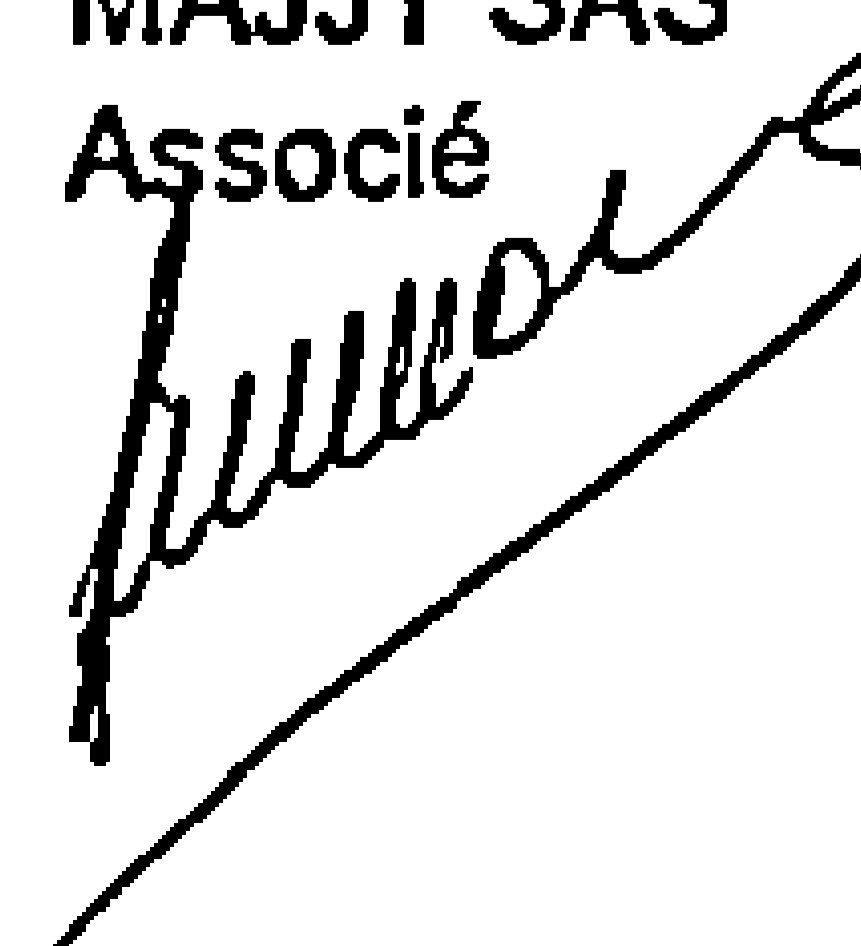
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la gérance a levé la séance.

Le présent procès-verbal a été signé par le Gérant et un associé.

Marcel COHEN
Gérant



MAJY SAS
Associé



21 L'HAY LES ROSES

SARL au capital de 2.000 €

Siège social : 10 passage de l'Industrie – 75010 Paris

RCS Paris : 531 996 122

(ci-après la « Société »)

Monsieur Marcel Cohen, agissant en qualité de Gérant de la Société,

Donne par les présentes pouvoir :

- à la société ACCW Formalités avec faculté de substitution,

ACCW COMPTOIR DES FORMALITÉS

92 Avenue Niel 75017 PARIS
Tél 01 47 64 03 45 / 03 63 43 04 06

à l'effet d'accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités légales de publicité, dépôt, enregistrement, modification et radiation afférentes à la Société auprès du Greffe du Tribunal de Commerce, du Registre du Commerce et des Sociétés, du Centre des Formalités et de toutes Administrations ou Organismes concernés.

A cet effet, passer et signer tous actes, élire domicile, substituer en tout ou en partie des présents pouvoirs.

Le 11 juillet 2017

"accepté"
Saul

Marcel COHEN, Gérant

